Angers

La naissance du premier aérodrome

Le champ de manœuvres militaires d'Avrillé, qui accueille les premiers meetings, devient en 1914 une halte d'atterrissage.



Le champ d'aviation pendant le grand meeting d'aviation de 1910. Archives municipales Angers, 4 Fi 3183

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d'Angers

De grands industriels et commerçants - œuvrant au sein de l'Aéro-Club de l'Ouest, fondé en 1907 - sont à l'origine de la « halte d'atterrissage » d'Avrillé. L'échec du projet de circuit automobile de l'Anjou en 1908 en forme le point de départ. Maurice de Farcy, inlassable promoteur des innovations techniques et du sport à Angers ; les frères René et Pierre Gasnier, pionniers de l'aéronautique en Anjou ; l'industriel Julien Besson-neau fils... ont alors l'idée d'organiser un meeting d'aviation.

Le 8 février 1909, le conseil municipal donne son aval à l'épreuve aéronautique et la dote de 25 000 francs. Le champ de manœuvres militaires d'Avrillé, de cinquante hectares, est retenu pour accueillir la piste réglementaire, ainsi que les installations de hangars et de tribunes. Il est proche d'Angers et son accès, par la route d'Avrillé, est facile. L'autorité militaire donne son accord après de longs pourparlers, grâce à la ténacité du secrétaire général du comité d'aviation, Julien Bessonneau. Peu après, l'Aéro-Club de France accorde son haut patronage au meeting.

Le Grand Prix d'aviation de l'Aéro-Club de France

Le terrain, situé entre le bois de La Perrière et le bois du Roy, n'était pas entièrement défriché. Une compagnie du 6e Génie en abat les arbres. Les aménagements restent modestes et démontables : terrain en herbe traversé en son milieu par le chemin des Raffoux, tribunes en bois, hangars Bessonneau en toile. L'inauguration a lieu le 3 juin 1910, début du Grand meeting. La manifestation est un triomphe, spécialement la course du 6 juin, première compétition aérienne de ville à ville, entre Angers et Saumur.

Le Comité d'aviation réitère son initiative en 1912 avec la première course aérienne triangulaire de ville à ville, dotée du Grand Prix d'Aviation de l'Aéro-Club de France. L'aérodrome est agrandi. Le Comité obtient que la ville d'Angers prenne en location six hectares du bois de La Perrière, bordant au nord le terrain de manœuvres. Le Comité verse à la municipalité les 5 000 francs du prix de location, tandis que celle-ci offre une subvention pour concourir aux frais du Grand Prix. Cette parcelle sera rétrocédée à l'autorité militaire, moyennant quoi cette dernière accepte de supprimer la double haie du chemin des Raffoux, coupant le terrain d'aviation.

Ces succès donnent l'idée à René Gasnier de créer un « port d'atterrissage » permanent pour les aéroplanes. Le 9 septembre 1913, il remet, au nom du Comité d'aviation, une bande de terrain contiguë au champ de manœuvres, ainsi qu'une somme de 22 000 francs pour l'édification d'un hangar d'aviation fixe. Il meurt peu de temps après, le 3 octobre, à l'âge de 39 ans.

Le 16 mai

Le procès-verbal d'organisation de la station d'atterrissage est adopté au conseil municipal du 3 mars 1914. L'autorité militaire garde la haute main sur le terrain, mais le hangar d'aviation sera également mis à disposition des aviateurs civils. Il est fermé par deux portes à coulisse de système Bessonneau qui se rabattent sur les côtés. À l'arrière, un petit logement destiné au concierge est ajouté. Dans le cas où l'armée cesserait d'assurer l'entretien, le gardiennage et la liaison téléphonique du hangar, les bâtiments reviendraient, ainsi que le terrain offert à la Ville, au ministère de la Guerre.

En contrepartie, l'armée s'engage à faciliter les aménagements du champ de manœuvre en avant du hangar : on dressera un plan d'atterrissage qui sera plâtré afin que les aviateurs l'aperçoivent de loin. Le 16 mai, le « champ d'aviation » est inauguré officiellement.

La suite, dimanche prochain, de notre thématique liée à la période de la Première Guerre mondiale avec les premières lettres de la guerre

Chronique réalisée en partenariat avec le service des archives municipales de la Ville d'Angers

L'Actualité des Archives

La réfection du Jardin des plantes



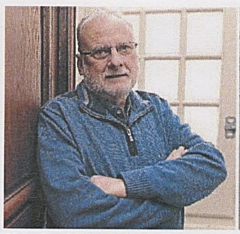
« Projet de transformation du Jardin des plantes », par Édouard André. Paris, décembre 1900. Archives municipales Angers, 1 Fi 3853

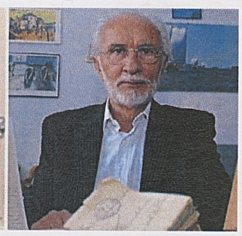
Ce grand plan (0,95 x 1,46 m) vient d'être restauré. Il représente un moment important dans la vie de la cité, lorsque le conseil municipal confie en juillet 1900 à Édouard André la réfection du Jardin des plantes vieillissant. Quarante arbres ont été déracinés après le cyclone de février. C'est Gaston Allard, propriétaire de l'Arboretum, qui propose le Le Nôtre de l'époque. Édouard André a fait son apprentissage à Angers, puis travaillé à Paris avec Alphand à la création du parc des Buttes-Chaumont. Par la suite, il a œuvré dans le monde entier, de l'Angleterre à l'Uruguay, en passant par Monte-Carlo, l'Italie, Madère...

Il offre son plan en décembre 1900 pour une somme modique, « car, écrit-il au maire le 31 août, je ne saurais oublier que le Jardin des plantes de la métropole angevine a été le théâtre de mes premières études botaniques sous la direction de M. Boreau, que c'est à Angers que j'ai commencé ma carrière dans l'art et la science des jardins et je serai heureux de payer ainsi une vieille dette de reconnaissance... ».

Paru

Un couple angevin pendant la guerre





Alain Jacobzone et Louis Thareaut. Photos CO - Josselin CLAIR et Laurent COMBET

Alain Jacobzone et Louis Thareaut s'apprêtent à publier, aux éditions du Petit Pavé, le livre « Puis crac ! C'est la guerre », échange épistolaire d'un couple angevin durant la Première Guerre mondiale.

Jean et Pauline Cailleau ont échangé presque quotidiennement plus de 1 500 lettres entre 1914 et 1918. Lui est sur le front. Son épouse, Pauline, l'attend à Denée en Anjou. Jean raconte sa guerre dans l'artillerie, détaille ses peurs, ses déceptions et ses refus. Elle, fait le récit de sa quête des moyens d'existence, de ses efforts quotidiens pour maintenir le commerce de son café et le soin de ses trois enfants. Tous les deux disent surtout les souffrances de la séparation et l'espoir sans cesse différé des retrouvailles. Ainsi se révèlent en détail les épreuves d'un couple en guerre mais aussi la vie quotidienne d'un village angevin durement éprouvé.

Louis Thareaut, petit-fils des Cailleau, et Alain Jacobzone, historien, présenteront cet ouvrage publié à deux voix le vendredi 16 novembre à la librairie Contact à Angers.

Rencontre avec Alain Jacobzone et Louis Thareaut le 16 novembre, à 19 h 15, à la librairie Contact à Angers, 3, rue Lenepveu

Avant-Après

La gare Saint-Laud à l'époque du Petit Anjou





À gauche, la gare Saint-Laud et celle du Petit Anjou, vers 1910. À droite, la gare actuelle. Archives d'Angers, collection R. Brisset, 9 Fi 1833. Photo CO - Michel DURIGNEUX

La gare Saint-Laud et la gare du Petit Anjou, vers 1910. À gauche, le bâtiment de l'arrivée, construit en 1853, quatre ans après l'inauguration du chemin de fer à Angers par le président Louis-Napoléon Bonaparte. De face, celui du départ, datant de 1895.

Au premier plan, la gare du réseau local, le Petit Anjou, appelé aussi « Petit Déraillard ». Elle a été ouverte au public le 27 avril 1896, pour la ligne Angers-Baugé-Noyant.

De tous ces bâtiments, sinistrés lors des bombardements de 1944, subsistaient encore en 1952 ceux de l'arrivée et du Petit Anjou, avant la reconstruction totale de 1955-1956. La gare actuelle date de 2000-2001.

ÇA s'est passé le 2 novembre 1919

La Fraternelle reprend vie

Dans son édition du 2 novembre 1919, le quotidien « L'Ouest » traduit l'ambiance et la réalité de cette période post-guerre encore toute fraîche. Dans un article consacré à La Fraternelle Jean-Macé, le journaliste décrit le climat d'alors : « Après tant de sociétés angevines, La Fraternelle Jean-Macé reprend vie. Hélas, la guerre a creusé bien des vides dans ses rangs et peu nombreux se sont retrouvés à la dernière réunion ceux qui, avant la guerre, apportaient le concours de leur dévouement ». L'Anjou, qui pleure ses morts, doit aussi se reconstruire sur tous les plans. « Il s'agissait, poursuit le journaliste, de faire renaître La Fraternelle de ses cendres ou plutôt de ses ruines, car l'occupation de ses bâtiments par différents services militaires avait laissé son empreinte. Et quelle empreinte ! Une lettre fut donc adressée à notre municipalité pour lui exposer la situation et la prier de voter les crédits nécessaires pour remettre les locaux en état ». Pour La Fraternelle, l'affaire fut rondement menée. « Deux jours après, les ouvriers étaient au travail et nous tenons à remercier les services municipaux de leur empressement ».

Mireille PUAU